

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 janvier 2019

LOI DE PROGRAMMATION 2018-2022 ET DE RÉFORME POUR LA JUSTICE - (N° 1548)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 702

présenté par
Mme Avia

ARTICLE 53 BIS AA

Après l'alinéa 58, insérer l'alinéa suivant :

« 13° *bis* À l'article L. 142-11, les références : « 5° et 6° de l'article L. 142-2 » sont remplacées par les références : « 8° et 9° de l'article L. 142-1 » ; »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.